

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CLAR

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 29/05/2026

ID : 032-213203706-20260526-632026-DE

SLO

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT GERS		
NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	15
DATE DE LA CONVOCATION : 22/05/2026		
Objet : Adoption du règlement intérieur du conseil municipal		
Délibération N°	63-2026	

SEANCE ORDINAIRE N°06-2026

Du 26 mai 2026

L'an deux mille-vingt-six le vingt-six mai à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence du maire, Eric Ballester

Présents: BALLESTER Éric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, FOURSIN Guy, DERREY Alain, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, DESIRAT Véronique, ORMIERE Sylvie, MATTIUZZO Cyril, PLEWA Claude, CHOMARAT Caroline, RAGUENEAU Laure, POUTEAU Lionel, GAURAN Jean-Luc

Absente excusée: VILLEMUR Michèle

Secrétaire de séance: DESIRAT Véronique

Procuration : VILLEMUR Michèle donne procuration à VILLADIEU Catherine

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-8 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'établir son règlement intérieur afin de fixer les modalités de son fonctionnement ;

Considérant le projet de règlement intérieur présenté aux membres du Conseil municipal ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal **à l'unanimité des membres présents :**

- **ADOpte** le règlement intérieur du Conseil municipal de la commune de Saint-Clar tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **DIT** que ce règlement entrera en vigueur à compter de son adoption ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le maire, Eric BALLESTER

Secrétaire de séance, Véronique DESIRAT

